



# Préservons aujourd'hui l'avenir



## Sauvegarde et restauration d'un Mystère IVA et d'un Jaguar par l'Association des Avions Anciens d'Avord '4A'

Créée en 1996, l'Association des Avions Anciens d'Avord, loi 1901, a pour but de participer activement à la présentation du patrimoine aéronautique de notre région, (avions, missiles mis en place MBDA Bourges, canons mis en place par NEXTER Bourges, histoire du camp d'Avord), de faire découvrir l'aviation et de susciter des vocations.

Elle gère depuis 2006, un musée permanent ouvert au public le «Pôle aéronautique d'Avord» installé dans les bâtiments des services techniques de la commune.

Depuis 2007, en coopération avec l'aéro-club de Châteauneuf/Cher, l'association dispense chaque année, les cours de préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) au collègue George Sand d'Avord.

Le but de cette souscription est de recueillir des fonds pour sauver deux avions de la destruction, de les restaurer et de les exposer

Il s'agit du Mystère IV A n°63 actuellement sur la base aérienne de Varennes dont les portes vont bientôt se fermer à cause des restructurations et du Jaguar A n°22 en attente d'élimination sur l'entrepôt de Châteaudun.

### Sauvegarde et restauration du Mystère IV A n°63

Grace à vous tous le musée sera fier de présenter un tel patrimoine aux visiteurs et générations futures.



FONDATION

DU  
PATRIMOINE

### Sauvegarde et restauration du Jaguar A n°22

L'association possède 3 avions, le Mirage IIE n°489 en fin de restauration, le Mirage IIIB n°214 exposé sur la commune, le Mirage F1 CT n°260 en attente sur la base aérienne d'Avord, 4 simulateurs stockés qui seront le fil rouge du futur musée, la cabine du Xingu n°70 en cours d'équipement et de nombreux moteurs (Royce Rolls Dart 21, Renault 12T, Lycoming, Pratt&Whitney PT6, Adour, Atar 950...

**Apportez votre soutien à la fondation du patrimoine pour la sauvegarde de ces deux avions**

**Et profitez d'une réduction d'impôt**

### Bon de souscription

Oui je fais un don pour aider à la RESTAURATION DES AVIONS PAR LES 4A  
chèque à l'ordre de « **Fondation du Patrimoine - Avion Dassault des 4A** »

Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

**Mon don est de : .....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.**

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à l' hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666€)

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu.

**Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :**  de l'impôt sur le revenu  
**Ou**  de l'impôt sur la fortune

NOM ou SOCIETE : ..... Adresse.....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Coupon réponse à renvoyer à : Fondation du Patrimoine**

Délégation Régionale Centre Est

Parc d'activités d'Ingré

45926 ORLEANS cedex 9